



**Le Vice-Premier Ministre et Ministre des
Finances.**

Adresse de correspondance
North Galaxy – Tour B – 26ème étage
Bd. du Roi Albert II,33 – Bte 1 - 1030 Bruxelles

**Le secrétaire d'Etat adjoint au Ministre des
Finances**

Cellule Presse & Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tax-on-web: le cap des 2 millions de déclarations franchi !

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Didier Reynders, et le secrétaire d'Etat à la modernisation du SPF Finances, Bernard Clerfayt, annoncent que le cap des deux millions de déclarations remplies via Tax-On-Web vient d'être franchi ! C'est une première depuis le lancement de Tax-on-web en 2003 !

Cette année, Tax-On-Web avait débuté sur les chapeaux de roues, ce qui laissait présager de très bons résultats pour les mois suivants. Effectivement, ce mercredi 7 octobre 2009 à midi, 2.023.421 déclarations à l'IPP remplies par voie électronique ont été recensées (contre 1.305.991 l'an dernier). Ceci représente une augmentation de plus de 54% par rapport à 2008 !

Concrètement, cela signifie que 25% des contribuables utilisent ce service électronique pour rentrer leur déclaration fiscale auprès du Service Public Fédéral Finances.

Par ailleurs, une enquête de l'ASA (Agence pour la simplification administrative) montre que 95% des personnes interrogées utiliseront à nouveau Tax-On-Web l'an prochain. De cette étude, il ressort également que remplir sa déclaration de manière électronique prend deux fois moins de temps que de la remplir sur papier.

«Ce franc succès s'explique par la simplicité, la convivialité, la rapidité et la sécurité de l'outil Tax-On-Web», précisent Didier Reynders et Bernard Clerfayt.

La priorité du Ministre et du secrétaire d'Etat est d'orienter au maximum les services du SPF Finances vers les citoyens. Pour cette raison, l'année prochaine, ils favoriseront à nouveau la mise en place de lieux de rencontres avec des fonctionnaires (dans les fiscobus, les bureaux de taxation, les Maisons communales) afin d'aider les contribuables qui, pour diverses raisons, ne pourraient pas rentrer leur déclaration via Internet.

Pour rappel, la date ultime de rentrée de la déclaration était fixée au 3 juillet 2009 pour les particuliers. Les mandataires (comptables, fiscalistes) ont quant à eux jusqu'au 31 octobre 2009 pour rentrer les déclarations fiscales électroniques de leurs clients.

À noter que les utilisateurs peuvent poursuivre la gestion de leur dossier fiscal personnel en toute confidentialité sur www.myminf.be.

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Jérôme DE MOT

Attaché de presse du secrétaire d'Etat
Tél : 0257/583 23 – Fax : 0257/966 55
GSM : 0475/76.47.93
E-mail : jerome.demot@ckfin.minf.be

David MARECHAL

Porte-parole du Vice-Premier Ministre et Ministre des
Finances
Tél : 02 233 87.17
E-mail : david.marechal@ckfin.minf.be